

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CELLETES - 41120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2026/07

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – COMMUNE DE CELLETES

L'an deux mille vingt-six, le douze Février à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CELLETES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la salle de conseil municipal sous la présidence de Monsieur Joël RUTARD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil municipal : 06 février 2026

PRÉSENTS : MM. Joël RUTARD, Annick BARRÉ, Patrick GERMAIN, Jérôme LEPAGE, Lysiane AUBERT, Blandine CASSAGNE, Laëtitia GODET, Axelle DEMICHELIS, Dominique BOURGET, Isabelle MASTON, Laurence PÉRAL, Michèle PERROTON, François POHU, Gilles GUILLOU, Sonia MARTIN, Emilie LAURIER, Franck JOUANNEAU

ABSENTS EXCUSÉS : MM.

ABSENT NON EXCUSÉ :

Procurations de : Madame Françoise LE LAY à Monsieur Gilles GUILLOU
Monsieur Hervé DARGAISSE à Madame Sonia MARTIN
Monsieur Grégory JOUZEAU à Madame Annick BARRÉ
Monsieur Victor KHAMCHANH à Madame Blandine CASSAGNE
Madame Michèle PERROTON à Monsieur Patrick GERMAIN
Monsieur Emmanuel BRISSET à Madame Lysiane AUBERT
Monsieur Matthieu DURAND à Madame Laëtitia GODET

Secrétaire de séance : Madame Emilie LAURIER

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 ayant fait l'objet d'une transmission en date du 26 janvier 2026, comme suit :

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260212-2026-07-DE
Date de réception préfecture : 16/02/2026



SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	643 750.00 €	70 Vente de produits	208 500.00 €
012 Charges de personnel	1 160 000.00 €	73 Impôts et taxes	144 911.00 €
65 Frais de gestion courante	414 280.00 €	731 Fiscalité locale	1 342 800.00 €
66 Charges financières	13 000.00 €	74 Dotations	524 821.00 €
67 Charges spécifiques	200.00 €	75 Autres produits	19 000.00 €
68 Dotations aux provisions	12 300.00 €	78 Reprise sur amortissements	250.00 €
042 Opérations d'ordre	17 652.00 €	013 Atténuation de charges	23 800.00 €
014 Atténuation de produits	2 900.00 €		
TOTAL DEPENSES	2 264 082.00€	TOTAL RECETTES	2 264 082.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
001 Solde d'exécution	0.00 €	10 dotations, fonds divers	40 000.00 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	13 Subventions d'investissement	260 522.15 €
10 Dotations	4 000.00 €	16 – Emprunts	1 408 395.00 €
16 Remboursements d'emprunts	99 115.14 €	040 Opérations d'ordre	17 652.00 €
20 Immobilisations incorporelles	146 890.63 €	041 Opérations patrimoniales	0.00 €
204 Subventions d'équipement	0.00 €	21 Immobilisations corporelles	35 983.00 €
21 Immobilisations corporelles	1 512 546.38 €	23 Immobilisations en cours	0.00 €
23 Immobilisations en cours	0.00 €		
TOTAL DEPENSES	1 762 552.15 €	TOTAL RECETTES	1 762 552.15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR OPERATION

DEPENSES		RECETTES	
Opération	Montant	Opération	Montant
20142 – Pole santé	830 000.00 €	20142 – Pole santé	1 150 000.00 €
24146 – Voie cyclable	6 582.63 €	24146 – Voie cyclable	
26151 – Ancienne étude	165 000.00 €	26151 – Ancienne étude	
26152 – Boulangerie	336 000.00 €	26152 – Boulangerie	408 395.00 €
04127 – Ecole primaire	17 308.00 €	04127 – Ecole primaire	
23144 – Rue Madeleine Bres	118 000.00 €	23144 – Rue Madeleine Bres	107 400.00 €
23145 – Rue des Maçons	13 000.00 €	23145 – Rue des Maçons	
24149 – Rue des Ormeaux	104 232.40 €	24149 – Rue des Ormeaux	
95084 – Matériel de bureau	5 000.00 €	95084 – Matériel de bureau	
95087 – Matériel divers	30 113.98 €	95087 – Matériel divers	
HORS OPERATION	137 315.14 €	HORS OPERATION	96 757.15 €
TOTAL DEPENSES	1 762 552.15 €	TOTAL RECETTES	1 762 552.15 €



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission générale des finances du 26 janvier 2026,
Vu le projet de budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 264 082.00 €	2 264 082.00 €
Section d'investissement	1 762 552.15 €	1 762 552.15 €
TOTAL	4 026 634.15 €	4 026 634.15 €

DÉLÈGUE à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

VOTE :

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 23

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 2 (Isabelle Maston et Laurence Péral)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme, Certifié exécutoire, transmis à la Préfecture le 16/02/2026 affiché le 16/02/2026

A Cellettes, le 13 février 2026

Le Maire,

Joël RUGARD.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45000 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260212-2026-07-DE
Date de réception préfecture : 16/02/2026





Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260212-2026-07-DE
Date de réception préfecture : 16/02/2026

Publié le : 21/05/2026 11:04 (Europe/Paris)
Collectivité : Calvados

https://www.cellestes41.fr/documents_administratifs/63220

